

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL
Réponses à trois à cinq questions à partir d'un dossier portant sur l'animation sociale,
socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales et des connaissances

ANNEE 2015

INDICATIONS DE CORRECTION

Question 1 : Comment mettre en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle au sein d'un territoire communal ou intercommunal ? (5 points)

- **Dans un premier temps**, le candidat s'attachera à définir la notion de parcours d'éducation artistique et culturelle
- **Dans un deuxième temps, il émettra une proposition** de réponse faisant appel :
 - à la démarche de projet
 - aux informations contenues dans le document
 - à ses propres connaissances et expériences

* Rappel de la démarche de projet (Intention, analyse diagnostique, objectifs, stratégie d'intervention, évaluation)

Cette proposition pourrait s'appuyer les axes de réponse suivants

* **Projet éducatif territorial** (piloté et suivi par un service de la collectivité) présentant un axe artistique et culturel, destiné à tous les jeunes du territoire cible.

- **Intentions** politiques et éducatives en réponse à la priorité gouvernementale (circulaire MEN)
- **Analyse diagnostique :**
 - Définition du territoire cible et de ses caractéristiques
 - Acteurs du champ éducatif, artistique et culturel (EN, Ed Pop)
 - Constat/ leur partenariat
 - Activités du champ (musique, théâtre ...) réalisables
 - Public cible
- **Objectifs :**
 - Permettre aux jeunes de s'initier aux différents langages de l'art,
 - De fonder une culture artistique personnelle
 - De développer de nouveaux moyens d'expression
- **Stratégie d'intervention (actions)**
 - Organiser, piloter et suivre le projet (service de la collectivité)
 - Provoquer une concertation et un partenariat des différents acteurs
 - Articuler les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires
 - Définir le projet dans le temps (annuel, pluriannuel)
 - Aborder le parcours / cycles scolaires (1 cycle = 1 domaine de l'art abordé)
- **Evaluation :**
 - Modalités, indicateurs et outils d'évaluation utilisés

**Question 2 : Jardin collectif, jardin solidaire, jardin partagé, centre social en plein air ...
Quels sont les objectifs affichés de ces « initiatives locales » ? (3 points)**

Principaux objectifs figurant dans cette démarche :

- **Sociaux :**
Recréer du lien social (rencontres, échanges, insertion, partage, citoyenneté, mixité sociale, convivialité, travail collectif)
- **Educatifs :**
Partager des connaissances et des savoir-faire relatifs à l'activité jardinage
Respecter l'environnement et favoriser le développement durable (Culture biologique, compostage, réduction des déchets, aménagement du territoire)
Découvrir une alimentation de meilleure qualité, facteur de meilleure santé
- **Thérapeutiques :**
Favoriser une activité physique par le jardinage

**Question 3 : En quoi l'organisation du travail influence-t-elle le bien-être professionnel ?
(4 points)**

Le candidat s'attachera à définir la notion de bien-être professionnel (/santé physique, psychologique et morale) et précisera que ce bien-être centré sur l'individu au travail permet également à l'entreprise de prospérer

Cette double approche est permise grâce à :

- Une sécurisation du milieu de travail (prévention des accidents du travail, des conduites addictives, de tout type de violence et de harcèlement)
- Un aménagement des temps de travail (horaires flexibles, temps partiel, semaine à temps comprimé) qui favorise la conciliation travail-famille-temps libéré
- La création d'un milieu de travail inclusif, qui s'attache au droit de la personne, absent de tout type de discrimination, qui s'appuie sur l'expression des compétences (recrutements, embauches) et permet d'organiser des équipes de travail diversifiées

Question 4 : La mise en synergie du sport et de la culture peut-elle être un élément déterminant dans l'élaboration d'une politique éducative territoriale ? (5 points)

Après avoir précisé que les pratiquants d'activités sportives ou culturelles ont la même démarche (recherche de bien-être, d'art de vivre et de reconnaissance sociale) le candidat pourra étayer sa réponse en mettant en avant :

- la complémentarité et les parallèles qui existent entre sport et culture (histoire des pratiques - JO antiques et modernes-, équipements type ARENA qui permettent des organisations évènementielles dans les 2 domaines...)
- que cette pratique complémentaire favorise l'éducation des jeunes, notamment ceux des quartiers sensibles, dans leur recherche d'image, de valorisation et de reconnaissance sociale
- (exemples à l'appui)

Le candidat pourra poursuivre en définissant :

- ce que représente la notion de politique éducative territoriale,
- la notion de synergie qui permettra d'accroître les effets générés

Il pourra ensuite envisager de poursuivre en précisant que dans la démarche de mise en place d'un PEDT, la présence de tous les acteurs éducatifs (communes, EPCI, établissements scolaires, associations sportives et culturelles, parents d'élèves, services de l'Etat-DDCSPP-ARS ...) est nécessaire et que leur mise en synergie est indispensable à la réussite de ce projet (convention, charte de partenariat).

Question 5 : Quels sont les éléments-clés qui, gérés préalablement à la tenue d'une réunion, permettent de la rendre productive ? (3 points)

Le candidat listera les éléments-clés, en précisant qu'ils préfigurent la tenue et la conduite de la réunion.

- Fixer un seul objectif à l'ordre du jour, fil rouge de la réunion, et s'y tenir
- Prévoir une organisation logistique, matérielle et temporelle en amont de la tenue de la réunion
- Pré-positionner les participants pour faire cohabiter toutes les personnalités et éviter les conflits
- (Prévoir de donner la parole à tout le monde)
- Exemples en appui